

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 1307****21 décembre 2004****SOMMAIRE**

ACP Center, S.à r.l., Strassen . . . . .	62735	Grossfeld 2 S.A., Alzingen . . . . .	62716
Accumalux S.A., Kockelscheuer . . . . .	62722	Grossfeld S.A., Alzingen . . . . .	62698
Accumalux S.A., Kockelscheuer . . . . .	62722	Hama Holding S.A., Luxembourg . . . . .	62690
AEC S.A., Grevenmacher . . . . .	62733	Helarb Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62694
Aralia S.A., Luxembourg . . . . .	62696	Hieroglyphe Design, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62724
Armando & Isabel, S.à r.l., Sandweiler . . . . .	62736	Hollerich Investment Holding S.A., Luxembourg . . . . .	62694
Bedevco S.A. . . . .	62724	I.P.A.P. S.A.H., International Promoting and Participation Company S.A.H., Luxembourg . . . . .	62694
Beopar S.A., Mamer . . . . .	62724	IMOSA-Industries Métallurgiques d'Outre-Mer S.A., Luxembourg . . . . .	62734
Berac, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62722	IMOSA-Industries Métallurgiques d'Outre-Mer S.A., Luxembourg . . . . .	62734
CBG Capital Advisors S.A.H., Luxembourg . . . . .	62724	Intebel Holding S.A., Luxembourg . . . . .	62724
Compagnie Investissement Europe Holding Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	62695	International Fashion Partners S.A., Luxembourg . . . . .	62735
Darfin S.A., Luxembourg . . . . .	62699	Itaca International S.A., Bertrange . . . . .	62695
Dewaplus, Sicav, Luxembourg . . . . .	62697	Jehan S.A.H., Luxembourg . . . . .	62723
Distrisport, S.à r.l., Leudelange . . . . .	62720	Jehan S.A.H., Luxembourg . . . . .	62723
Distrisport, S.à r.l., Leudelange . . . . .	62720	Jehan S.A.H., Luxembourg . . . . .	62723
Espen Immobilière, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62717	JML Ingénieur Concept S.A., Luxembourg . . . . .	62723
Espen Immobilière, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62717	LCA Consults S.A., Luxembourg . . . . .	62696
Espen Immobilière, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62717	(The) Lodge S.A., Capellen . . . . .	62697
Espen Immobilière, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62717	LSP III Lux SIV, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62697
Espen Immobilière, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62718	LSP IV Lux SIV, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62698
Espen Immobilière, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62718	LUXAS, Luxembourg Audiovisual Equipment and Supplies S.A., Luxembourg . . . . .	62735
Espen Immobilière, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62718	Lursys, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62736
Etablissement Général d'Investissement S.A., Luxembourg . . . . .	62695	Mathi S.A., Luxembourg . . . . .	62733
European Consultants (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	62735	Mine Holding S.A., Luxembourg . . . . .	62693
European Hospitality Investments II, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62697	MMT, Metal & Minerals Trade, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62718
Fidelity Funds Sicav, Luxembourg . . . . .	62693	MMT, Metal & Minerals Trade, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62718
Financial Varim Holding S.A., Luxembourg . . . . .	62695	MSM Finance S.A., Luxembourg . . . . .	62694
Financière Darimo S.A., Luxembourg . . . . .	62699	Nationwide Global Funds Sicav, Luxembourg . . . . .	62691
Financière de Wiltz S.A., Luxembourg . . . . .	62696	Nationwide Global Funds Sicav, Luxembourg . . . . .	62691
Findar S.A., Luxembourg . . . . .	62699	Noah's Ark, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62736
FOBAT, Comptoir des Fournitures Industrielles du Bâtiment, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62693	Pabeo Holding S.A., Mamer . . . . .	62720
Forum Film Corp. S.A., Luxembourg . . . . .	62734	Paros Investment Holding S.A., Luxembourg . . . . .	62690
		Paros Investment Holding S.A., Luxembourg . . . . .	62690
		Publichic & Promochoc, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62722

Publishing International Investments S.A., Luxembourg .....	62692	Société Luxembourgeoise de Brasserie S.A., Bascharage. ....	62720
Quasar International Holding S.A., Luxembourg .	62694	Soprogest S.A., Luxembourg .....	62691
Real Estate Marketing, S.à r.l., Luxembourg .....	62721	Sport Discount Center, S.à r.l., Bertrange .....	62721
Real Estate Marketing, S.à r.l., Luxembourg .....	62721	Sport Discount Center, S.à r.l., Bertrange .....	62721
Redmond Holdings, S.à r.l., Luxembourg .....	62695	Sport Discount Center, S.à r.l., Bertrange .....	62721
Royal Real Estate S.A., Luxembourg .....	62734	Sport Discount Center, S.à r.l., Bertrange .....	62721
Royal Real Estate S.A., Luxembourg .....	62735	St. James's Place Holdings S.A., Luxembourg .....	62696
San Marino Gestion S.A., Luxembourg .....	62696	Taaglux S.A., Luxembourg .....	62736
Service Station Consulting S.A., Rollingen .....	62697	Thebel S.A.H., Luxembourg .....	62692
SIF Investment Fund, Sicav, Luxembourg .....	62691	Truffi International S.A., Luxembourg .....	62693
SKS Group S.A., Luxembourg .....	62698	Tweelandenpunt Holding S.A., Luxembourg .....	62692
Sobrass et Cie S.C.A., Bascharage .....	62719	United Technologies Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .....	62708
Sobrass et Cie S.C.A., Bascharage .....	62719	UT Luxembourg Holding I, S.à r.l., Luxembourg ..	62725
Sobrass, S.à r.l., Bascharage .....	62719	Waldy Luxembourg, S.à r.l., Bonnevoie .....	62733
Sobrass, S.à r.l., Bascharage .....	62719	Waldy Luxembourg, S.à r.l., Bonnevoie .....	62733
Société Luxembourgeoise de Brasserie S.A., Bascharage .....	62720		

**PAROS INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 74.077.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00704, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

*Pour PAROS INVESTMENT HOLDING S.A.*

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(086138.3/1021/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

**PAROS INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 74.077.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 3 mars 2004 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2004.

*Pour PAROS INVESTMENT HOLDING S.A.*

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00702. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(086161.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

**HAMA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 11.521.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04446, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

*Pour HAMA HOLDING S.A.*

EXPERTA LUXEMBOURG S.A.

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(085969.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

**SOPROGEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 100, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 29.320.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV03861, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOPROGEST S.A.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(085446.3/752/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**NATIONWIDE GLOBAL FUNDS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 75.629.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06113, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

(086524.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**NATIONWIDE GLOBAL FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 75.629.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 31 août 2004, le conseil d'Administration de la SICAV NATIONWIDE GLOBAL FUNDS a pris les résolutions suivantes:

1. Le Conseil d'Administration de la SICAV NATIONWIDE GLOBAL FUNDS est composé comme suit, jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire de 2005:

M.L. Vitale, C. Niedner, T. Sipp.

2. Il a été décidé d'affecter les résultats de la façon suivante:

«Approbation a été donnée aux comptes annuels, au rapport de gestion du Conseil d'Administration et au rapport du réviseur d'entreprises pour l'exercice social terminé le 31 mars 2004. Pour la période close le 31 mars 2004, il n'y avait pas de revenus nets sur investissements à distribuer.»

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06111. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086521.3/850/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**SIF INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 76.632.

Suite à la démission de Monsieur Christian Baillet en date du 27 septembre 2004 et suite à la cooptation en date du 27 septembre 2004 de Monsieur Jean-Benoît Lachaise en remplacement de Monsieur Rolf Ehlers, administrateur démissionnaire en date du 27 septembre 2004, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Mr Jacques Elvinger, ELVINGER, HOSS & PRUSSEN, Place Winston Churchill, 2, L-1340 Luxembourg

- Mr Jean-Benoît Lachaise, Group Controller, QUILVEST S.A., 84, Grand-rue, L-1660 Luxembourg

- Mr N. Peter Ruys, SOCIETE INTERNATIONALE DE FINANCE, Löwenstrasse, 19, CH-8001 Zurich.

Pour SIF INVESTMENT FUND, Sicav

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05176. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086278.3/1126/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**THEBEL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 34.586.

Avec effet au 30 septembre 2004, Monsieur Pieter van Nugteren, employé privé, 59, boulevard Royal, 2449 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Maarten van de Vaart, administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Hans de Graaf, Administrateur A
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur A
- Monsieur Peter Bun, Administrateur B
- Monsieur Pieter van Nugteren, Administrateur B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2004.

Pour extrait sincère et conforme  
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
*Agent domiciliataire*  
A. Galassi / C. Agata

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05471. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086276.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

**PUBLISHING INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 77.064.

Lors du Conseil d'Administration tenu par voie circulaire le 10 mai 2004, les Administrateurs ont pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Mme Micheline Vanommeslaghe de sa fonction d'Administrateur de la société.
- Nomination de Mme Anne Vanommeslaghe à la fonction d'Administrateur de la société.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Mme Anne Vanommeslaghe
- M. Maarten van de Vaart
- M. Bernard Vanommeslaghe

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

Pour PUBLISHING INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A.  
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
A. Galassi / J. Claeys

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05472. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086280.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

**TWEELANDENPUNT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 39.687,75.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 64.304.

**EXTRAIT**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2004 a approuvé les résolutions suivantes:

1. Le mandat des Administrateurs actuels, Monsieur Roeland P. Pels, Monsieur Bart Zech et Madame Anne Compère, est renouvelé pour une période de six ans. Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2010.

2. Le mandat du Commissaire aux Comptes actuel, GALINA INC., est renouvelé pour une période de six ans. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2010.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

R. P. Pels.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06069. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086500.3/724/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

**MINE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 76.332.

Avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2004, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Sabine Plattner, administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Madame Monique Juncker, Administrateur
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour extrait sincère et conforme  
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire  
A. Galassi / C. Agata

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05473. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086282.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**TRUFFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 24.959.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04413 et le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg le 19 octobre 2004, référence LSO AV04411 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour la société  
Signature

(086314.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**FIDELITY FUNDS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1021 Luxembourg, Place de l'Étoile.  
R. C. Luxembourg B 34.036.

Le bilan au 30 avril 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05104, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDELITY FUNDS SICAV  
Signature

(086358.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**FOBAT, COMPTOIR DES FOURNITURES INDUSTRIELLES DU BATIMENT, S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 28.176.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04561, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour FOBAT, COMPTOIR DES FOURNITURES INDUSTRIELLES DU BATIMENT, S.à r.l.  
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(086416.3/503/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**MSM FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 66.595.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06121, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signatures

Administrateurs

(086428.3/806/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**QUASAR INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 18.990.

Le bilan abrégé au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06125, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

(086433.3/806/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**I.P.A.P. S.A.H., INTERNATIONAL PROMOTING AND PARTICIPATION COMPANY S.A.H.,  
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 10.356.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05597, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Signature.

(086436.3/1172/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**HOLLERICH INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 20.324.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05602, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

FIDUPAR

Signatures

(086439.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**HELARB INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 100.488.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Associés en date du 29 septembre 2004 que Monsieur Martin Rüegg, résidant au 20bis, avenue Montagibert, CH-1005 Lausanne, Suisse, a été nommé nouveau gérant B avec effet immédiat.

Luxembourg, le 12 octobre 2004.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2004, réf. LSO-AV04139. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086481.3/724/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**ETABLISSEMENT GENERAL D'INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 48.915.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06126, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

(086437.3/806/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**COMPAGNIE INVESTISSEMENT EUROPE HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 32.283.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV05605, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

FIDUPAR

Signatures

(086441.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**REDMOND HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 40.000,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 90.513.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06040, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086460.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**FINANCIAL VARIM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

**Capital social: USD 2.500.000,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 76.064.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06072, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. P. Pels

Mandataire

(086470.3/724/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**ITACA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 5, rue Pletzer.  
R. C. Luxembourg B 82.792.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03128, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

MATHILODOS, S.p.r.l.

Administrateur-délégué

A. De Wit

Gérant

(086604.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**LCA CONSULTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8-10, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 92.889.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03219, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Signature.

(086599.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**ARALIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8-10, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 92.484.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03234, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Signature.

(086610.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**SAN MARINO GESTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 28.537.

Le règlement de gestion au 8 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06108, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

Signature.

(086487.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**FINANCIERE DE WILTZ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 59.521.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05567, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

FIDUPAR

Signature

(086418.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**ST. JAMES'S PLACE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: USD 42.500.000,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 17.089.

**RECTIFICATIF**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires en date du 30 septembre 2004 que:

- M. Andrew Croft, M. David Bellamy, M. Hugh Gladman sont réélus en tant qu'administrateurs de la société, pour une période de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2010.

- La Société ELPERS & C°, réviseurs d'entreprises a été réélue en tant que Commissaire aux comptes de la société, pour une période de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2010.

Luxembourg, le 18 octobre 2004.

BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06068. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086538.3/724/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---



**DEWAPLUS, Société d'investissement à capital variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 22.784.

Le rapport annuel révisé au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV05940, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*

N. Uhl

(086324.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**EUROPEAN HOSPITALITY INVESTMENTS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 986.525,-.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 78.741.

Il résulte d'une résolution des associés de la Société du 29 septembre 2004 que Monsieur John Donald Dell et Monsieur Olivier Brahin ont démissionné de leurs fonctions de gérants de la Société avec effet au 24 septembre 2004 et que Monsieur Philippe Detournay, ayant son adresse professionnelle au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, a été nommé comme nouveau gérant.

Sont désormais gérants de la Société:

- Monsieur Benjamin Drew Velvin III; et
- Monsieur Philippe Detournay.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

*EUROPEAN HOSPITALITY INVESTMENTS II, S.à r.l.*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06096. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(086297.3/253/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**SERVICE STATION CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7546 Rollingen, 12, rue Alphonse Sinner.  
R. C. Luxembourg B 95.456.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2004, réf. LSO-AV04224, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

S. Delonnoy

(086363.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**THE LODGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8311 Capellen, 86, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 97.114.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2004, réf. LSO-AV04225, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

S. Delonnoy.

(086364.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**LSP III LUX SIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital Social: USD 32.000,-.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 87.163.

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société du 29 septembre 2004 que Monsieur John P. Grayken et Monsieur John Donald Dell ont démissionné de leurs fonctions de gérants de la Société avec effet au 24 septembre 2004 et que Monsieur Philippe Detournay, ayant son adresse professionnelle au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, a été nommé comme nouveau gérant.

Sont désormais gérants de la Société:

- Monsieur Benjamin D. Velvin III; et
- Monsieur Philippe Detournay.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

LSP III LUX SIV S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06094. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(086294.3/253/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**LSP IV LUX SIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital Social: USD 32.000,-.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 87.663.

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société du 29 septembre 2004 que Monsieur John P. Grayken et Monsieur John Donald Dell ont démissionné de leurs fonctions de gérants de la Société avec effet au 24 septembre 2004 et que Monsieur Philippe Detournay, ayant son adresse professionnelle au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, a été nommé comme nouveau gérant.

Sont désormais gérants de la Société:

- Monsieur Benjamin D. Velvin III; et
- Monsieur Philippe Detournay.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

LSP IV LUX SIV, S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06095. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(086303.3/253/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**SKS GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1617 Luxembourg, 54A, rue de Gasperich.

R. C. Luxembourg B 63.882.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2004, réf. LSO-AV04223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

*S. Delonnoy.*

(086365.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**GROSSFELD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.

R. C. Luxembourg B 75.718.

Constituée par-devant Me Jean Seckler, notaire de résidence à Junglingster, en date du 27 avril 2000, acte publié au Mémorial C n° 640 du 7 septembre 2000

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05566, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour GROSSFELD S.A.*

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signatures

(086338.3/1261/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**FINANCIERE DARIMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 67.438.

**Scindée en:**

**FINDAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

**DARFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

L'an deux mille quatre, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINANCIERE DARIMO S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 15, rue de la Chapelle, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 67.438, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 27 novembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 111 du 23 février 1999 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé, en date du 19 mars 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 872 du 27 août 2004.

L'Assemblée est ouverte à onze heures sous la présidence de Madame Vania Baravini, employée privée à L-1528 Luxembourg.

qui désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Van Hees, employé privé à L-1450 Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Alexia Uhl, employée privée à L-1528 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Présentation du projet de scission de la société publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 872 du 27 août 2004.

2. Apport en numéraire aux réserves de la Société à concurrence de EUR 37.639,09 effectué par les actionnaires proportionnellement à leur participation.

3. Corrections au Projet de scission en conséquence.

4. Approbation du Projet de Scission corrigé.

5. Renonciation, de la part des actionnaires et des éventuels porteurs d'autres titres conférant un droit de vote à tous les articles visés à l'article 296 de la loi sur les sociétés commerciales.

6. Constatation de la réalisation de la scission de la société à la date de l'assemblée, sans préjudice des dispositions de l'article 302 sur les effets de la scission à l'égard des tiers;

7. Décharge à accorder aux administrateurs et commissaire de la société scindée pour l'exécution de leurs mandats respectifs.

8. Détermination du lieu de conservation des documents sociaux de la société scindée pendant le délai légal.

9. Approbation des statuts des sociétés résultant de la scission tels que publiés, au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 872 du 27 août 2004.

10. Nomination des organes sociaux des sociétés résultant de la scission.

11. Fixation des adresses des sociétés résultant de la scission.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après, avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Le président expose ensuite que:

1. Le projet de scission établi par le Conseil d'Administration en date du 23 août 2004 a été publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, numéro 872 du 27 août 2004.

2. Que pour l'établissement du projet de scission, les éléments d'actifs et de passifs à apporter dans les sociétés bénéficiaires avaient été évalués par le Conseil d'Administration de la société sur base des comptes provisoires établis avant que les comptes annuels 2003 ne soient finalisés.

3. Que la scission de la société s'effectuera compte tenu des ajustements effectués aux comptes annuels 2003 pour leur approbation par l'Assemblée Générale et de l'effet de ces ajustements sur la situation au 31 juillet 2004 utilisée pour établir le projet de scission.

4. Que compte tenu des ajustements apportés aux comptes de la société entre la date d'établissement du projet de scission et la date d'établissement des comptes annuels 2003, la valeur de l'actif net de la société FINANCIERE DARIMO a diminué d'un montant de EUR 37.639,09.

5. Qu'afin de permettre à la société scindée de répartir ses actifs et passif entre les sociétés bénéficiaires conformément au projet de scission adopté par le conseil d'administration en date du 23 août 2004, la société a demandé à ses actionnaires de faire un apport en numéraire aux réserves de la société d'un montant total de EUR 37.639,09.

6. Que les actionnaires de la société ont marqué leur accord concernant ledit apport en numéraire aux réserves de la société et ont procédé à la date de ce jour au versement en faveur de la société du montant de EUR 37.639,09.

7. Qu'en conséquence, le conseil d'Administration a décidé d'établir un nouveau projet de scission rectifié qui tient compte des ajustements précités et de l'apport en numéraire aux réserves de la société effectué par les actionnaires de la société.

8. Les actions des sociétés bénéficiaires seront réparties entre les actionnaires de la société scindée proportionnellement au nombre d'actions détenues par chaque actionnaire dans la société scindée de sorte que l'article 307 paragraphe (5) est applicable à la présente scission. En conséquence, les actionnaires de la société scindée recevront dans chacune des deux nouvelles sociétés, la société FINDAR S.A. et la société DARFIN S.A., deux (2) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune pour trois (3) anciennes actions.

Ces faits reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée déclare avoir pris connaissance du projet de scission de la société par sa présentation effectuée par le Conseil d'Administration et par sa publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 872 du 27 août 2004, soit il y a plus d'un mois.

*Deuxième résolution*

L'assemblée approuve les ajustements apportés aux comptes de la société entre la date d'établissement du projet de scission dont question ci-avant et la date d'établissement des comptes annuels 2003, et le fait que la valeur de l'actif net de la société FINANCIERE DARIMO a diminué d'un montant de EUR 37.639,09.

Afin de compenser cette diminution de valeur, l'assemblée décide d'augmenter les réserves de la Société à concurrence de EUR 37.639,09 (trente-sept mille six cent trente-neuf euros et neuf cents) et d'accepter que cet apport soit effectué en numéraire par les actionnaires proportionnellement à leur participation, sans émission d'actions ni augmentation du capital souscrit.

*Intervention - Paiement*

Les actionnaires, représentés en vertu des procurations susvotées, sont ensuite intervenus aux présentes, et ont déclaré payer entièrement le montant de EUR 37.639,09 (trente-sept mille six cent trente-neuf euros et neuf cents) en liquide.

Ce montant est entièrement payé en liquide et se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société et mis à sa charge à raison de la présente augmentation des réserves, sont évalués sans nul préjudice à la somme de neuf cents euros.

*Troisième résolution*

En conséquence des constatations et décisions prises ci-avant, l'assemblée prend connaissance du projet de scission rectifié, et constate que les seules modifications apportées au projet initial publié découlent immédiatement de l'ajustement après diminution de valeur et apport compensatoire.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide d'approuver sans réserves le projet de scission rectifié tel que présenté aux actionnaires et qui restera ci-annexé, dispensant expressément de toute nouvelle formalité de dépôt ou de publication.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée, après avoir pris acte qu'il n'existe actuellement aucun porteur d'autres titres conférant un droit de vote de la société scindée décide de renoncer à tous les articles de loi visés par l'article 296 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, savoir au rapport du conseil d'administration et au rapport du réviseur d'entreprises sur le projet de scission, aux éléments devant figurer dans le rapport du réviseur d'entreprises et aux droits appartenant au réviseur d'entreprise dans le cadre de la rédaction de son rapport ainsi qu'aux documents prévus par l'article 295 paragraphe (1) c), d) et e), les dispositions de l'article 307 paragraphe (5) de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, étant par ailleurs applicables à la présente scission.

*Sixième résolution*

L'assemblée constate que, conformément aux dispositions de l'article 301 de la loi sur les sociétés commerciales, la scission est effectivement réalisée à la date du 28 septembre 2004, au sens des articles 288 et 307 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, sur les sociétés commerciales. En conséquence, l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société scindée, rien excepté ni réservé, est par suite de sa dissolution sans liquidation transféré aux deux sociétés à constituer avec effet à ce jour, avec les effets prévus à l'article 303 de la même loi du 10 août 1915 et sans préjudice des dispositions de l'article 302 sur les effets de la scission à l'égard des tiers.

D'un point de vue comptable, les opérations de la société scindée sont considérées comme accomplies pour le compte des nouvelles sociétés à compter du 28 septembre 2004, date de la présente assemblée générale.

Les deux nouvelles sociétés ainsi constituées ont la forme de sociétés anonymes. Elles porteront respectivement les dénominations sociales FINDAR S.A. et DARFIN S.A.

L'assemblée approuve l'apport et la répartition des éléments actifs et passifs du patrimoine total de la société scindée arrêtés à la date du 31 juillet 2004 aux deux nouvelles sociétés, telle que cette répartition est établie dans le projet de scission rectifié et approuvé ce jour par l'assemblée.

#### *Septième résolution*

L'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire au compte pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

#### *Huitième résolution*

L'assemblée décide que les documents sociaux de la société scindée seront conservés pendant le délai légal à l'ancien siège social de la société scindée à L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

#### *Neuvième résolution*

L'assemblée approuve la création sous la forme authentique des deux nouvelles sociétés anonymes par voie de scission de la Société sans liquidation de cette dernière et décide d'adopter les statuts tels que proposés dans le projet de scission.

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée requiert le notaire d'acter les statuts des deux nouvelles sociétés qui ont la teneur suivante:

1. FINDAR S.A. Société Anonyme (Capital: EUR 40.000,-)  
Siège social: 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

#### **Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de FINDAR S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché par décision de l'assemblée générale.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en associations en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et de son but.

**Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 40.000 (quarante mille euros) représenté par 4.000 (quatre mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 400.000 (quatre cent mille euros) qui sera représenté par 40.000 (quarante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, dès à présent et pendant une période de cinq ans prenant fin le 28 septembre 2009, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

#### **Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures et les statuts à l'assemblée générale.

**Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération, et toujours révocables.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

#### **Assemblée générale**

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième mercredi du mois de juin à 9.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 20% du capital social.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

#### **Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

**Art. 19.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

#### **Disposition générale**

**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2004.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2005. Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

#### *Libération du capital social*

Le capital social de quarante mille euros (EUR 40.000,-) représenté par quatre mille (4.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune est intégralement libéré par l'apport aux valeurs comptables à la date du 31 juillet 2004 de la partie des éléments du patrimoine total actif et passif de la société scindée destinée à la société FINDAR S.A., savoir:

#### *Actif*

Immobilisations incorporelles .....	440.787,34
Participations .....	593.617,29
Créances sur entreprises liées .....	396.905,00
Autres créances .....	14.093,00
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse .....	3.412,13

#### *Passif*

Dettes à moins d'un an .....	(1.415.814,76)
<b>Apport .....</b>	<b>33.000,00</b>
+ Apport en numéraire du 28.09.2004 .....	8.462,19
<b>Apport net .....</b>	<b>41.462,19</b>

Le montant de l'apport net de EUR 41.462,19 (quarante et un mille quatre cent soixante-deux euros et dix-neuf cents) est représenté par les capitaux propres suivants:

Capital social .....	40.000,00
Réserves .....	1.462,19

#### *Rapport du réviseur d'entreprises*

Ledit apport a fait l'objet d'un rapport de réviseur d'entreprises indépendant conformément à l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales, établi par HRT REVISION, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, en date du 27 septembre 2004.

Les conclusions de ce rapport sont les suivantes:

«Sur base des contrôles effectués:

- 1) la description des apports telle que reprise dans le présent rapport est adéquate;
- 2) les actifs et passifs à apporter à FINDAR S.A. à constituer sont correctement évalués;
- 3) la valeur nette totale à laquelle conduisent les modes d'évaluation s'élève à EUR 33.000 et compte tenu de l'apport en numéraire de EUR 37.639,09 par FINANCIERE DARIMO S.A., dont EUR 8.462,19 sont à affecter à FINDAR S.A., l'apport net s'élèvera à EUR 41.462,19 à répartir en capital pour EUR 40.000 représenté par 4.000 actions d'une valeur nominale de EUR 10,- et EUR 1.462,19 en prime de scission».

Ce rapport restera annexé aux présentes.

2. DARFIN S.A. Société Anonyme (Capital: EUR 60.000,-)

Siège social: 5, boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg

### **Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de DARFIN S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché par décision de l'assemblée générale.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en associations en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et de son but.

**Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 60.000 (soixante mille euros) représenté par 6.000 (six mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 600.000 (six cent mille euros) qui sera représenté par 60.000 (soixante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, dès à présent et pendant une période de cinq ans prenant fin le 28 septembre 2009, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.



Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

### **Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures et les statuts à l'assemblée générale.

**Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération, et toujours révocables.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

### **Assemblée générale**

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième mercredi du mois de juin à 10.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 20% du capital social.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

### **Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.  
Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

**Art. 19.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

#### Dissolution - Liquidation

**Art. 20.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

#### Disposition générale

**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2004.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2005. Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

#### Libération du capital social

Le capital social de soixante mille euros (EUR 60.000,-) représenté par six mille (6.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune est intégralement libéré par l'apport aux valeurs comptables à la date du 31 juillet 2004 de la partie des éléments du patrimoine total actif et passif de la société scindée destinée à la société DARFIN S.A., savoir:

<i>Actif</i>	
Participations . . . . .	1.786.031,21
Créances sur entreprises liées . . . . .	493.384,69
Autres créances . . . . .	96,00
Avoirs en banque, avois en compte de chèques postaux, chèques et encaisse . . . . .	6.147,87
Compte de régularisation . . . . .	1.854,63
<i>Passif</i>	
Provisions pour risques et charges . . . . .	(122)
Dettes à moins d'un an . . . . .	(2.254.376,01)
Apport net: . . . . .	33.016,39
+ Apport en numéraire du 28.09.2004 . . . . .	29.176,90
Apport net: . . . . .	62.193,29

Le montant de l'apport net de EUR 62.193,29 (soixante-deux mille cent quatre-vingt-treize euros et vingt-neuf cents) est représenté par les capitaux propres suivants:

Capital social . . . . .	60.000,00
Prime de scission . . . . .	2.193,29

#### Rapport du réviseur d'entreprises

Ledit apport a fait l'objet d'un rapport de réviseur d'entreprises indépendant conformément à l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales, établi par HRT REVISION, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, en date du 27 septembre 2004.

Les conclusions de ce rapport sont les suivantes:

«Sur base des contrôles effectués:

- 1) la description des apports telle que reprise dans le présent rapport est adéquate;
- 2) les actifs et passifs à apporter à DARFIN S.A. à constituer sont correctement évalués;
- 3) la valeur nette totale à laquelle conduisent les modes d'évaluation s'élève à EUR 33.016,39 et compte tenu de l'apport en numéraire de EUR 37.639,09 par FINANCIERE DARIMO S.A., dont EUR 29.176,90 sont à affecter à DARFIN S.A., l'apport net s'élèvera à EUR 62.193,29 à répartir en capital pour EUR 60.000 représenté par 6.000 actions d'une valeur nominale de EUR 10,- et EUR 2.193,29 en prime de scission».

Ce rapport restera annexé aux présentes.

Les actions des sociétés bénéficiaires seront réparties entre les actionnaires de la société scindée proportionnellement au nombre d'actions détenues par chaque actionnaire dans la société scindée. En conséquence, les actionnaires de

la société scindée recevront dans chacune des deux nouvelles sociétés, la société FINDAR S.A. et la société DARFIN S.A., deux (2) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune pour trois (3) anciennes actions

Les nouvelles actions sont remises à l'instant même aux actionnaires de la société scindée moyennant inscription dans le registre des actionnaires de la société FINDAR S.A. et DARFIN S.A. des actionnaires de la société scindée et contre annulation du registre des actionnaires de la société scindée.

#### *Déclaration du notaire*

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'article 300 (2) de la loi sur les sociétés commerciales avoir vérifié et atteste l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la société scindée ainsi que du projet de scission.

#### *Assemblées générales*

Ensuite les actionnaires des deux sociétés nouvelles, tous ici dûment représentés, ont déclaré prendre en assemblée générale les résolutions suivantes:

##### 1. FINDAR S.A.

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant au 6, rue Schaarfeneck, L-8283 Kehlen, né le 08.06.1969 à Luxembourg,

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant au 2, rue de l'Indépendance, L-8021 Strassen, né le 22.04.1959 à Luxembourg,

- Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques appliquées, demeurant au 8, rue Spierzelt, L-8063 Bertrange, né le 29.03.1951 à Luxembourg, Président.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes

AUDIEX S.A., société anonyme, avec siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, R. C. Luxembourg B 65.469.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010 statuant sur les comptes 2009.

5) L'assemblée autorise le conseil d'administration à nommer des administrateurs-délégués en son sein.

6) Le siège social est fixé à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

##### 2. DARFIN S.A.

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant au 33, rue des Merisiers, L-8253 Mamer, né le 24.07.1948 à Luxembourg,

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant au 10, op der Haangels, L-5322 Contern, né le 28.09.1948 à Luxembourg,

- Monsieur Reno Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant au 20, rue des Muguets, L-8035 Strassen, né le 12.01.1955 à Cesena, Italie, Président.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes AUDIEX S.A., société anonyme, avec siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, R. C. Luxembourg B 65.469.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010 statuant sur les comptes 2009.

5) L'assemblée autorise le conseil d'administration à nommer des administrateurs-délégués en son sein.

6) Le siège social est fixé à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

#### *Référence à l'article 41 de la loi du 29 décembre 1971*

Les comparants déclarent que la présente scission se réalise en exonération du droit d'apport en vertu de l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971.

#### *Evaluation des frais*

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de l'approbation de la scission, à la somme de trois mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. Baravini, P. Van Hees, A. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, vol. 145S, fol. 38, case 6. – Reçu 376,39 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2004.

J. Elvinger.

(084624.3/211/549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2004.

**UNITED TECHNOLOGIES LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Share capital: EUR 12,500.-.**

Registered office: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 103.592.

## STATUTES

In the year two thousand and four, on the thirtieth day of September.

Before Maître Decker, notary, residing at Luxembourg-Eich (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

1.- UNITED TECHNOLOGIES CORPORATION, a corporation existing under the laws of Delaware, U.S.A., having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801,

represented by Tom Loesch, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given at Hartford, Connecticut, U.S.A., on September 17, 2004.

2.- LATIN AMERICAN HOLDINGS, INC., a corporation existing under the laws of Delaware, U.S.A., having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801,

represented by Tom Loesch, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given at Hartford, Connecticut, U.S.A., on September 17, 2004.

The above mentioned proxies, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties hereby declare their intention to organise and establish a private limited liability company («société à responsabilité limitée») and have drawn up the following articles of incorporation in connection therewith:

**Chapter I. Form, Name, Registered Office, Object, Duration****Art. 1. Form, Name**

There is established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter created a société à responsabilité limitée (the «Company») governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of Incorporation (the «Articles of Incorporation»).

The Company may at any time be composed of one or several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

The Company will exist under the name of UNITED TECHNOLOGIES LUXEMBOURG, S.à r.l.

**Art. 2. Registered Office**

The Company will have its registered office in Luxembourg-City.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of Luxembourg-City by a resolution of the Board of Directors.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that in the view of the Board of Directors extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Company.

**Art. 3. Object**

The object of the Company is the acquisition and holding of interests in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings.

The Company may provide any financial assistance to the undertakings forming part of the group of the Company such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form.

The Company may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds or notes.

In a general fashion the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 4. Duration**

The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved by decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting voting with the quorum and majority rules provided by law.

## Chapter II. Capital, Shares

### Art. 5. Subscribed capital

The issued capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into two hundred and fifty (250) Class A Shares and two hundred and fifty (250) Class B Shares all with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

### Art. 6. Shares

Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation of the Company and the resolutions of the single shareholder or the general meeting of shareholders.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The single shareholder may transfer freely its shares when the Company is composed of a single shareholder. The shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company is composed of several shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the law.

### Art. 7. Increase and reduction of capital

The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the single shareholder or by a resolution of the shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the law for any amendment of these Articles of Incorporation.

### Art. 8. Incapacity, bankruptcy or insolvency of a shareholder

The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the single shareholder or any of the shareholders does not put the Company into liquidation.

## Chapter III. Board of directors, Statutory auditors

### Art. 9. Board of Directors

The Company will be managed and administered by a board of directors (referred to as the «Board of Directors») composed of at least three and not more than nine members who need not be shareholders (the «Directors»).

The Directors will be elected by the single shareholder or by the shareholders' meeting, which will determine their number, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. They are re eligible, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the single shareholder or by a resolution of the shareholders' meeting.

If there is more than one shareholder, at least one (1) Director shall be appointed by the general meeting of the shareholders from a list of candidates proposed by the holders of Class A Shares (the «A Director») and at least two (2) Directors shall be appointed by the general meeting of the shareholders from a list of candidates proposed by the holders of Class B Shares (the «B Directors») and each, a «B Director»).

### Art. 10. Meetings of the Board of Directors

The Board of Directors will appoint from among its members a chairman (the «Chairman»). It may also appoint a secretary, who need not be a Director and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the shareholders.

The Board of Directors will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Directors must be convened if any two Directors so require.

The Chairman will preside at all meetings of the board of directors and of the shareholders (if any), except that in his absence the Board of Directors may appoint another Director and the general meeting of shareholders may appoint any other person as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least one week's notice of board meetings shall be given in writing, by fax or by telegram. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by the consent in writing, by fax or by telegram of each Director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Every Board meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine.

Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing another Director as his proxy.

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of a majority of the Directors holding office. If one or several A Director(s) and one or several B Director(s) have been appointed, a quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of a majority of the Directors holding office comprising at least

one A Director and one B Director. Decisions will be taken by a majority of the votes of the Directors present or represented at such meeting.

One or more members may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

In case of urgency, a written decision, signed by all the Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Directors.

**Art. 11. Minutes of meetings of the Board of Directors**

The minutes of any meeting of the Board of Directors will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman and by the secretary (if any) or by any two members of the Board of Directors.

**Art. 12. Powers of the Board of Directors**

The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by law or by the Articles of Incorporation to the single shareholder or the general meeting of shareholders are in the competence of the Board of Directors.

**Art. 13. Delegation of Powers**

The Board of Directors may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

**Art. 14. Conflict of Interests**

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or any officer of the Company has a personal interest in, or is a director, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Director or officer of the Company who serves as a director, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Director of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he shall make known to the Board of Directors such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Director's or officer's interest therein shall be reported to the single shareholder or to the next general meeting of shareholders.

**Art. 15. Representation of the Company**

The Company will be bound towards third parties by the single signature of any Director or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Directors, within the limits of such power.

However if one or several A Director(s) and one or several B Director(s) have been appointed, the Company will be bound towards third parties by the joint signatures of one A Director and one B Director or by the joint or the single signature of any person to whom such signatory power has been delegated by the Board of Directors, within the limits of such power

**Chapter IV. Meeting of shareholders**

**Art. 16. General meeting of shareholders**

If the Company is composed of one single partner, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of shareholders. Articles 194 to 196 and 199 of the law of August 10th, 1915, are not applicable to that situation.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the Board of Directors to the shareholders by registered mail. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Unless there is only one single partner, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with Luxembourg law by the Board of Directors, subsidiarily, by the auditor or, more subsidiarily, by shareholders representing half the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by fax or telegram as his proxy another person who need not be a shareholder.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the Board of Directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

**Art. 17. Powers of the meeting of shareholders**

Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the Board of Directors by law or the Articles of Incorporation, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

#### **Art. 18. Annual General Meeting**

The annual general meeting, to be held only in case the Company has more than 25 shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the last Monday of April at 10.00 am.

If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

#### **Art. 19. Procedure, Vote**

Any resolution whose purpose is to amend the present Articles of Incorporation or whose adoption is subject by virtue of these Articles of Incorporation or, as the case may be, the law to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation will be taken by a majority of shareholders representing at least three quarters of the capital.

Except as otherwise required by law or by the present Articles of Incorporation, all other resolutions will be taken by shareholders representing at least half of the capital.

One vote is attached to each share.

Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by any member of the Board of Directors.

### **Chapter V. Financial year, Distribution of profits**

#### **Art. 20. Financial Year**

The Company's financial year begins on the first day of December in every year and ends on the last day of November.

#### **Art. 21. Adoption of financial statements**

At the end of each financial year, the accounts are closed, the Board of Directors draws up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the law.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the single shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than 25 shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

#### **Art. 22. Appropriation of Profits**

From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

The single shareholder or the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by law, the Board of Directors may pay out an advance payment on dividends. The Board of Directors fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

### **Chapter VI. Dissolution, Liquidation**

#### **Art. 23. Dissolution, Liquidation**

The Company may be dissolved by a decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the shares pro rata to the number of the shares held by them.

### **Chapter VII. Applicable law**

#### **Art. 24. Applicable Law**

All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended.

#### *Subscription and payment*

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, this party has subscribed for the number of shares and has paid in cash the amounts mentioned hereafter:

<i>Shareholder</i>	<i>Subscribed capital (EUR)</i>	<i>Class of shares</i>	<i>Number of shares</i>	<i>Amount paid-in (EUR)</i>
1.- UNITED TECHNOLOGIES CORPORATION, prenamed . . . . .	6,250.-	A	250	6,250.-
2.- LATIN AMERICAN HOLDINGS INC., prenamed . . . . .	6,250.-	B	250	6,250.-
Total: . . . . .	12,500.-	A B	250 250	12,500.-

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately 2,200.- EUR.

*Transitory Provisions*

The first financial year will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of November 2004.

*Extraordinary general meeting*

The general meeting of shareholders, has taken immediately the following resolutions:

1.- The general meeting of shareholders resolved to set at three (3) the number of Directors and further resolved to appoint the following as Directors for a period ending at the annual general meeting to be held in 2005:

(1) Timothy K. Airgood, born on June 30, 1959 in Texas, U.S.A. and with professional address at One Financial Plaza Hartford, CT 06101 U.S.A., is appointed as A Director;

(2) Christopher Witzky, born on May 17, 1957 in New York, U.S.A. and with professional address at One Financial Plaza Hartford, CT 06101 U.S.A., is appointed as B Director; and

(3) Richard J. Pierpont, born on June 25, 1961 in Connecticut, U.S.A. and with professional address at One Financial Plaza Hartford, CT 06101 U.S.A., is appointed as B Director.

2.- The registered office shall be at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le trente septembre.

Par-devant Maître Decker, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- UNITED TECHNOLOGIES CORPORATION, une société de droit du Delaware, ayant son siège principal à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, U.S.A.

représentée par Tom Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu de d'une procuration donnée le 17 septembre 2004, à Hartford, Connecticut, U.S.A.,

2.- LATIN AMERICAN HOLDINGS, INC., une société de droit du Delaware, ayant son siège principal à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, U.S.A.

représentée par Tom Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu de d'une procuration donnée le 17 septembre 2004, à Hartford, Connecticut, U.S.A.,

lesquelles procurations, signées par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte aux fins de formalisation.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il va constituer par les présentes:

**Chapitre I<sup>er</sup>. Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination**

Il est formé par les associés et par tout ceux qui deviendront propriétaires des parts sociales créées par après une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut à toute époque, comporter plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés, par suite notamment, de cession ou transmission de parts sociales ou de création de parts sociales nouvelles.

La Société adopte la dénomination UNITED TECHNOLOGIES LUXEMBOURG, S.à r.l.

**Art. 2. Siège social**

Le siège social est établi dans la Commune de Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la Commune de Luxembourg par décision du Conseil d'Administration.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Conseil d'Administration.

Au cas où le Conseil d'Administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par la loi luxembourgeoise. Ces



mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par l'un des organes ou par l'une des personnes qui est en charge de la gestion journalière de la Société.

### **Art. 3. Objet**

La Société a pour objet la prise de participations et la détention de ces participations dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit.

La Société peut employer ses fonds en investissant dans l'immobilier ou les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations.

D'une manière générale, elle peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

### **Art. 4. Durée**

La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution adoptée par les associés, suivant les règles de quorum et de majorité prévues par la loi.

## **Chapitre II. Capital, Parts sociales**

### **Art. 5. Capital social**

Le capital émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en deux cent cinquante (250) parts sociales de Catégorie A et deux cent cinquante (250) parts sociales de Catégorie B, toutes ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), chacune et chaque part sociale étant entièrement libérée.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

### **Art. 6. Parts Sociales**

Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société a un associé unique. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, si la Société a plusieurs associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales.

### **Art. 7. Augmentation et réduction du capital social**

Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par ces Statuts ou, selon le cas, par la loi pour toute modification des Statuts.

### **Art. 8. Incapacité, faillite ou déconfiture d'un associé**

L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

## **Chapitre III. Conseil d'administration, Commissaires aux comptes**

### **Art. 9. Conseil d'administration**

La Société est gérée et administrée par un conseil de gérance (ci-après le «Conseil d'Administration») composé de trois membres au moins et de neuf membres au plus, associés ou non (ci-après les «Administrateurs»),

Les Administrateurs seront nommés par l'associé unique ou les associés, selon le cas, qui déterminent leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif par décision de l'associé unique ou des associés.

S'il y a plus d'un associé, au moins un (1) Administrateur sera nommé par l'assemblée générale des associés à partir d'une liste de candidats proposée par les associés de Catégorie A («Administrateur A») et au moins deux (2) Administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des associés à partir d'une liste de candidats proposée par les associés de Catégorie B (les «Administrateurs B») et chacun un «Administrateur B»)

### **Art. 10. Réunions du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration choisira parmi ses membres un président (ci-après le «Président»). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des assemblées générales des associés.

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil d'Administration doit être convoquée si deux Administrateurs le demandent.

Le Président présidera toutes les assemblées générales des associés et toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en son absence l'assemblée générale des associés ou le Conseil d'Administration désignera à la majorité des personnes présentes ou représentées un autre président pro tempore.

Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné à tous les Administrateurs au moins une semaine avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence ou avec l'accord de tous ceux qui ont droit d'assister à cette réunion. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure de la réunion et en contiendra l'ordre du jour. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par télécopieur ou par télégramme de chaque Administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminé dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Toute réunion du Conseil d'Administration se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration peut de temps en temps déterminer.

Tout Administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant un autre Administrateur comme son mandataire.

Le Conseil d'Administration ne délibérera valablement que si la majorité des Administrateurs est présente ou représentée. Si un ou plusieurs Administrateur(s) A et un ou plusieurs Administrateur(s) B ont été nommés, le Conseil d'Administration ne délibérera valablement que si la majorité des Administrateurs est présente ou représentée, en ce inclus au moins un Administrateur A et un Administrateur B. Les décisions sont prises à la majorité des voix des Administrateurs présents ou représentés lors de la réunion.

Un ou plusieurs membres peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant à communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalant à une présence physique à la réunion.

En cas d'urgence, une décision écrite signée par tous les Administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Administrateurs.

#### **Art. 11. Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration**

Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil d'Administration seront signés par le Président de la réunion et par le secrétaire (s'il y en a un). Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le Président et par le secrétaire (s'il y en a un) ou par deux Administrateurs.

#### **Art. 12. Pouvoirs du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou par les Statuts à l'associé unique ou aux associés sont de la compétence du Conseil d'Administration.

#### **Art. 13. Délégation de pouvoirs**

Le Conseil d'Administration peut conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions déterminées, permanentes ou temporaires, à des personnes ou agents de son choix.

#### **Art. 14. Conflit d'intérêts**

Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Administrateurs ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un Administrateur ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Administrateur ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le Conseil d'Administration et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel de l'Administrateur ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'associé unique ou des associés au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés.

#### **Art. 15. Représentation de la Société**

Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la seule signature d'un administrateur, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Toutefois, si un ou plusieurs Administrateur(s) A et un ou plusieurs Administrateur(s) B ont été nommés, la Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe d'un Administrateur A et d'un Administrateur B, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

### **Chapitre IV. Assemblée générale des associés**

#### **Art. 16. Assemblée générale des associés**

Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés. Dans ce cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le Conseil d'Administration aux associés par lettre recommandée. Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblées générales conformément aux conditions fixées par la loi sur convocation par le Conseil d'Administration, ou à défaut, par le ou les commissaires aux comptes, ou à leur défaut, par des associés représentant la moitié du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme un mandataire, lequel peut ne pas être associé.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le Conseil d'Administration.

#### **Art. 17. Pouvoirs de l'assemblée générale**

Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au Conseil d'Administration en vertu de la loi ou des présents statuts, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

#### **Art. 18. Assemblée Générale Annuelle**

L'assemblée générale annuelle, qui doit se tenir uniquement dans le cas où la Société comporte plus de 25 associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocations le dernier lundi d'avril à 10.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

#### **Art. 19. Procédure - Vote**

Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise pour les présents Statuts, ou selon le cas, par la loi aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des statuts sera prise par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital.

Sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts, toutes les autres décisions seront prises par les associés représentant la moitié du capital social.

Chaque action donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président ou par un membre du Conseil d'Administration.

### **Chapitre V. Année sociale, Répartition des bénéfices**

#### **Art. 20. Année sociale**

L'année sociale de la Société commence le premier jour de décembre et finit le dernier jour de novembre de chaque année.

#### **Art. 21. Approbation des comptes annuels**

A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et le Conseil d'Administration dresse un inventaire des biens et des dettes et établit les comptes annuels conformément à la loi.

Les comptes annuels sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé ainsi que son mandataire, peut prendre au siège social communication de ces documents financiers. Si la Société plus de vingt-cinq (25) associés, ce droit ne peut être exercé que pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'assemblée.

#### **Art. 22. Affectation des bénéfices**

Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'associé unique ou les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux associés comme dividendes.

Le Conseil d'Administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

### **Chapitre VI.- Dissolution, Liquidation**

#### **Art. 23 Dissolution, liquidation**

La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommées par les associés qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net sera réparti équitablement entre tous les associés au prorata du nombre de parts sociales qu'ils détiennent.

## Chapitre VII. Loi applicable

### Art. 24. Loi applicable

Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### Souscription et paiement

La partie comparante ayant ainsi arrêté les statuts de la Société, a souscrit au nombre de parts sociales et a libéré en espèces les montants ci-après énoncés:

Associées	Capital souscrit (EUR)	Catégorie des parts sociales	Nombre de parts sociales	Libération (EUR)
1.- UNITED TECHNOLOGIES CORPORATION, prénommée . .	6.250,-	A	250	6.250,-
2.- LATIN AMERICAN HOLDINGS INC., prénommée. . . . .	6.250,-	B	250	6.250,-
Total: . . . . .	12.500,-	A B	250 250	12.500,-

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

#### Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ 2.200,- EUR.

#### Dispositions transitoires

La première année sociale commencera à la date de constitution et finit le dernier jour de novembre 2004.

#### Assemblée Générale Extraordinaire

Les associées, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, ont pris immédiatement les résolutions suivantes:

1.- Les associées décident de fixer à trois (3) le nombre d'Administrateurs et de nommer les personnes suivantes comme Administrateurs pour une période terminant lors de l'assemblée générale devant se tenir en 2005:

(1) Timothy K. Airgood, né le 30 juin 1959 au Texas, Etats-Unis d'Amérique et avec adresse professionnelle à One Financial Plaza Hartford, CT 06101 U.S.A., est nommé Administrateur A;

(2) Christopher Witzky, né le 17 mai 1957 à New York, Etats-Unis d'Amérique et avec adresse professionnelle à One Financial Plaza Hartford, CT 06101 U.S.A., est nommé Administrateur B; et

(3) Richard J. Pierpont, né le 25 juin 1961 dans le Connecticut, Etats-Unis d'Amérique et avec adresse professionnelle à One Financial Plaza Hartford, CT 06101 U.S.A., est nommé Administrateur B.

2.- Le siège social est fixé à Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: T. Loesch, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2004, vol. 145S, fol. 43, case 11. – Reçu 125 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 19 octobre 2004.

P. Decker.

(086699.3/206/541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

### GROSSFELD 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.

R. C. Luxembourg B 80.482.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg, le 5 février 2001, acte publié au Mémorial C n° 752 du 13 septembre 2001

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05562, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour GROSSFELD 2 S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signatures

(086337.3/1261/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

**ESPEN IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 1, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg B 49.503.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04712, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

(086570.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**ESPEN IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 1, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg B 49.503.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04713, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

(086568.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**ESPEN IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 1, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg B 49.503.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04715, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

(086566.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**ESPEN IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 1, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg B 49.503.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04720, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

(086565.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**ESPEN IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 1, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg B 49.503.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04721, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

(086564.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**ESPEN IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 1, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg B 49.503.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04722, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

(086562.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**ESPEN IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 1, rue Louvigny.  
R. C. Luxembourg B 49.503.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04723, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

(086561.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**ESPEN IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 1, rue Louvigny.  
R. C. Luxembourg B 49.503.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04724, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

(086560.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**ESPEN IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 1, rue Louvigny.  
R. C. Luxembourg B 49.503.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04726, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

(086558.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**ESPEN IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 1, rue Louvigny.  
R. C. Luxembourg B 49.503.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04727, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

(086557.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**MMT, METAL & MINERALS TRADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 59.411.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06122, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

(086429.3/806/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**MMT, METAL & MINERALS TRADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 59.411.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06123, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

(086431.3/806/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**SOBRASS ET CIE S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-4930 Bascharage, 2, boulevard J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 46.411.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 13 octobre 2004, réf. LSO-AV03404, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 19 octobre 2004.

Pour le commandité SOBRASS, S.à r.l.

G. M. Lentz Jr.

(086531.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**SOBRASS ET CIE S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-4930 Bascharage, 2, boulevard J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 46.411.

Il résulte d'un Procès-Verbal de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société SCA SOBRASS ET CIE, qui s'est tenue à Bascharage en date du 15 octobre 2004, que:

- la société SOBRASS, S.à r.l., commandité, est nommée gérant jusqu'à l'assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2005 statuant sur l'exercice 2004.

- Monsieur Armand Schroeder, demeurant à L-7259 Bereldange, 1, rue Batty Weber est nommé commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2005 statuant sur l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 15 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Pour le commandité SOBRASS, S.à r.l.

G. M. Lentz Jr.

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2004, réf. LSO-AV03402. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086532.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**SOBRASS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4930 Bascharage, 2, boulevard J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 46.410.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 13 octobre 2004, réf. LSO-AV03407, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 19 octobre 2004.

G. M. Lentz Jr.

Gérant

(086533.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**SOBRASS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4930 Bascharage, 2, boulevard J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 46.410.

Il résulte d'un Procès-Verbal de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société SOBRASS, S.à r.l. qui s'est tenue à Bascharage en date du 25 juin 2004, que

- Monsieur Georges M. Lentz Jr. est nommé gérant jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle à tenir en l'an 2005 statuant sur l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 11 octobre 2004.

Pour extrait conforme

G. M. Lentz Jr.

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2004, réf. LSO-AV03405. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086534.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE BRASSERIE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4930 Bascharage, 2, boulevard J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 35.036.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 13 octobre 2004, réf. LSO-AV03409, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 19 octobre 2004.

G. M. Lentz Jr.

*Administrateur*

(086535.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE BRASSERIE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4930 Bascharage, 2, boulevard J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 35.036.

Il résulte d'un Procès-Verbal de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE BRASSERIE S.A., qui s'est tenue à Bascharage en date du 18 mai 2004, que

- Messieurs Georges M. Lentz Jr., Raymond Martin et Armand Schroeder, sont nommés administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle à tenir en l'an 2005 statuant sur l'exercice 2004.

- Monsieur Martial Veidig, demeurant à F-57330 Hettange-Grande, 44, rue des Eglantines est nommé commissaire aux comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle à tenir en l'an 2005 statuant sur l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 11 octobre 2004.

Pour extrait conforme

G. M. Lentz Jr.

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2004, réf. LSO-AV03408. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(086536.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**DISTRISPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3364 Leudelange, rue de la Poudrerie.  
R. C. Luxembourg B 60.579.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04739, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

*Signature.*

(086545.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**DISTRISPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3364 Leudelange, rue de la Poudrerie.  
R. C. Luxembourg B 60.579.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04742, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

*Signature.*

(086544.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**PABEO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 14.034.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04508, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

*S. Delonnoy.*

(086367.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---



**REAL ESTATE MARKETING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 1, rue Louvigny.  
R. C. Luxembourg B 32.104.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04738, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

(086546.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**REAL ESTATE MARKETING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 1, rue Louvigny.  
R. C. Luxembourg B 32.104.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04736, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

(086548.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**SPORT DISCOUNT CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1924 Bertrange, 43, rue Emile Lavandier.  
R. C. Luxembourg B 16.588.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04729, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

(086555.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**SPORT DISCOUNT CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1924 Bertrange, 43, rue Emile Lavandier.  
R. C. Luxembourg B 16.588.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04730, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

(086553.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**SPORT DISCOUNT CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1924 Bertrange, 43, rue Emile Lavandier.  
R. C. Luxembourg B 16.588.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04733, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

(086551.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**SPORT DISCOUNT CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1924 Bertrange, 43, rue Emile Lavandier.  
R. C. Luxembourg B 16.588.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04734, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

(086550.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**ACCUMALUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1899 Kockelscheuer.

R. C. Luxembourg B 13.789.

—  
*Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration tenu le lundi 22 mars 2004*

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer Monsieur René Elvinger, qui accepte, Vice-Président du Conseil d'Administration de la société ACCUMALUX S.A.

Kockelscheuer, le 22 mars 2004.

Certifié sincère, véritable et conforme aux livres

C.-L. Ackermann / J.-P. Hardt

*Président / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2004, réf. LSO-AS06243. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(086284.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**ACCUMALUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1899 Kockelscheuer.

R. C. Luxembourg B 13.789.

—  
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale tenue le lundi 17 mai 2004*

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de reconduire le mandat d'administrateur de Monsieur Charles-Louis Ackermann, Président du Conseil d'Administration, pour un terme de 6 années, venant à échéance à l'Assemblée Générale de l'an 2010.

Kockelscheuer, le 17 mai 2004.

Certifié sincère, véritable et conforme aux livres

R. Elvinger / J.-P. Hardt

*Vice-Président / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2004, réf. LSO-AS06245. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(086295.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**BERAC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 25, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 44.516.

—  
**RECTIFICATIF**

Le bilan au 31 décembre 2003, corrigé, enregistré à Diekirch, le 14 octobre 2004, réf. DSO-AV00095, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(086346.3/667/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**PUBLICHIC & PROMOCHOC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 34, val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 22.894.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04554, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

*Pour PUBLICHIC & PROMOCHOC S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(086415.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**JEHAN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 48.337.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05572, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

FIDUPAR

Signatures

(086421.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**JEHAN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 48.337.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05574, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

FIDUPAR

Signatures

(086423.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**JEHAN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 48.337.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire  
qui s'est tenue le 28 juin 2004 à 15.00 heures à Luxembourg*

*Résolutions*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée décide, à l'unanimité, de:

- renouveler les mandats d'Administrateur de Jean Quintus et Koen Lozie, et,
- de nommer COSAFIN S.A., 23, avenue de la Porte-Neuve, Luxembourg, administrateur de la Société.

Les Administrateurs sont nommés pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes de EURAUDIT, S.à r.l., Luxembourg pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Extrait sincère et conforme

JEHAN S.A.

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05545. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086347.3/1172/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**JML INGENIEUR CONCEPT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 80.329.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 14 octobre 2004, réf. DSO-AV00090, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(086340.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**CBG CAPITAL ADVISORS S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 79.822.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05433, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(085753.3/805/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**INTEBEL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2316 Luxembourg, 134, boulevard Patton.

R. C. Luxembourg B 29.950.

Le bilan au 31 décembre 2003, corrigé, enregistré à Diekirch, le 14 octobre 2004, réf. DSO-AV00094, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(086344.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**BEOPAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 86.748.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04509, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

S. Delonnoy.

(086368.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**HIEROGLYPHE DESIGN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 39.928.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04553, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour HIEROGLYPHE DESIGN S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(086414.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

---

**BEDEVCO S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 72.918.

La société EURO REVISION S.A. a dénoncé, avec effet au 15 octobre 2004, le siège social de la société BEDEVCO S.A., 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, RCS, Section B, n° 72.918.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2004.

EURO REVISION S.A.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05565. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085902.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**UT LUXEMBOURG HOLDING I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Share capital: EUR 12,500.-.**

Registered office: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 103.593.

**STATUTES**

In the year two thousand and four, on the thirtieth day of September.

Before Maître Decker, notary, residing at Luxembourg-Eich (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

UNITED TECHNOLOGIES CORPORATION, a corporation existing under the laws of the State of Delaware, U.S.A., having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801, represented by Tom Loesch, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given at Hartford, Connecticut, U.S.A., on September 16, 2004.

The above mentioned proxy, signed by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, acting in the above stated capacities, has drawn up the following articles of incorporation of a company:

**Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration****Art. 1. Form, Name**

There is established by the single shareholder a société à responsabilité limitée (the «Company») governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of Incorporation (the «Articles of Incorporation»).

The Company is initially composed of one single shareholder, owner of all the shares. The Company may however at any time be composed of several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

The Company will exist under the name of UT LUXEMBOURG HOLDING I, S.à r.l.

**Art. 2. Registered Office**

The Company will have its registered office in Luxembourg-City.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of Luxembourg-City by a resolution of the Board of Directors.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that in the view of the Board of Directors extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Company.

**Art. 3. Object**

The object of the Company is the acquisition and holding of interests in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings.

The Company may provide any financial assistance to the undertakings forming part of the group of the Company such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form.

The Company may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds or notes.

In a general fashion the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 4. Duration**

The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved by decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting voting with the quorum and majority rules provided by law.

**Chapter II. Capital, Shares****Art. 5. Subscribed capital**

The issued capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

#### **Art. 6. Shares**

Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation of the Company and the resolutions of the single shareholder or the general meeting of shareholders.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The single shareholder may transfer freely its shares when the Company is composed of a single shareholder. The shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company is composed of several shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the law.

#### **Art. 7. Increase and reduction of capital**

The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the single shareholder or by a resolution of the shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the law for any amendment of these Articles of Incorporation.

#### **Art. 8. Incapacity, bankruptcy or insolvency of a shareholder**

The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the single shareholder or any of the shareholders does not put the Company into liquidation.

### **Chapter III. Board of directors, Statutory auditors**

#### **Art. 9. Board of Directors**

The Company will be managed and administered by a board of directors (referred to as the «Board of Directors») composed of at least three members who need not be shareholders (the «Directors»).

The Directors will be elected by the single shareholder or by the shareholders' meeting, which will determine their number, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the single shareholder or by a resolution of the shareholders' meeting.

#### **Art. 10. Meetings of the Board of Directors**

The Board of Directors will appoint from among its members a chairman (the «Chairman»). It may also appoint a secretary, who need not be a Director and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the shareholders.

The Board of Directors will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Directors must be convened if any two Directors so require.

The Chairman will preside at all meetings of the board of directors and of the shareholders (if any), except that in his absence the Board of Directors may appoint another Director and the general meeting of shareholders may appoint any other person as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least one week's notice of board meetings shall be given in writing, by fax or by telegram. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by the consent in writing, by fax or by telegram of each Director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Every Board meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine.

Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing another Director as his proxy.

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of a majority of the Directors holding office. Decisions will be taken by a majority of the votes of the Directors present or represented at such meeting.

One or more members may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

In case of urgency, a written decision, signed by all the Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Directors.

#### **Art. 11. Minutes of meetings of the Board of Directors**

The minutes of any meeting of the Board of Directors will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman and by the secretary (if any) or by any two members of the Board of Directors.

**Art. 12. Powers of the Board of Directors**

The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by law or by the Articles of Incorporation to the single shareholder or the general meeting of shareholders are in the competence of the Board of Directors.

**Art. 13. Delegation of Powers**

The Board of Directors may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

**Art. 14. Conflict of Interests**

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or any officer of the Company has a personal interest in, or is a director, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Director or officer of the Company who serves as a director, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Director of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he shall make known to the Board of Directors such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Director's or officer's interest therein shall be reported to the single shareholder or to the next general meeting of shareholders.

**Art. 15. Representation of the Company**

The Company will be bound towards third parties by the single signature of any Director or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Directors, within the limits of such power.

**Chapter IV. Meeting of shareholders**

**Art. 16. General meeting of shareholders**

If the Company is composed of one single partner, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of shareholders. Articles 194 to 196 and 199 of the law of August 10th, 1915, are not applicable to that situation.

If the Company is composed of no more than twenty five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the Board of Directors to the shareholders by registered mail. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Unless there is only one single partner, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with Luxembourg law by the Board of Directors, subsidiarily, by the auditor or, more subsidiarily, by shareholders representing half the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by fax or telegram as his proxy another person who need not be a shareholder.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the Board of Directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

**Art. 17. Powers of the meeting of shareholders**

Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the Board of Directors by law or the Articles of Incorporation, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

**Art. 18. Annual General Meeting**

The annual general meeting, to be held only in case the Company has more than 25 shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the last Monday of April at 10.00 am.

If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

**Art. 19. Procedure, Vote**

Any resolution whose purpose is to amend the present Articles of Incorporation or whose adoption is subject by virtue of these Articles of Incorporation or, as the case may be, the law to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation will be taken by a majority of shareholders representing at least three quarters of the capital.

Except as otherwise required by law or by the present Articles of Incorporation, all other resolutions will be taken by shareholders representing at least half of the capital.

One vote is attached to each share.

Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the by the Chairman or by any member of the Board of Directors.

#### **Chapter V. Financial year, Distribution of profits**

##### **Art. 20. Financial Year**

The Company's financial year begins on the first day of December in every year and ends on the last day of November.

##### **Art. 21. Adoption of financial statements**

At the end of each financial year, the accounts are closed, the Board of Directors draws up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the law.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the single shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than 25 shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

##### **Art. 22. Appropriation of Profits**

From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

The single shareholder or the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by law, the Board of Directors may pay out an advance payment on dividends. The Board of Directors fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

#### **Chapter VI. Dissolution, Liquidation**

##### **Art. 23. Dissolution, Liquidation**

The Company may be dissolved by a decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the shares pro rata to the number of the shares held by them.

#### **Chapter VII. Applicable law**

##### **Art. 24. Applicable Law**

All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended.

##### *Subscription and payment*

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, this party has subscribed for the number of shares and has paid in cash the amounts mentioned hereafter:

<i>Shareholder</i>	<i>subscribed capital (EUR)</i>	<i>number of shares</i>	<i>amount paid-in (EUR)</i>
UNITED TECHNOLOGIES CORPORATION, prenamed. . . . .	12,500.-	500	12,500.-
Total: . . . . .	12,500.-	500	12,500.-

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

##### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately 2,200.- EUR.

##### *Transitory Provisions*

The first financial year will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of November 2004.

##### *Extraordinary General Meeting*

The sole shareholder, acting in lieu of the general meeting of shareholders, has taken immediately the following resolutions:

1.- The sole shareholder resolved to set at three (3) the number of Directors and further resolved to appoint the following as Directors for a period ending at the annual general meeting to be held in 2005:

(1) Timothy K. Airgood, born on June 30, 1959 in Texas, U.S.A. and with professional address at One Financial Plaza Hartford, CT 06101 U.S.A.;



(2) Christopher Witzky, born on May 17, 1957 in New York, U.S.A. and with professional address at One Financial Plaza Hartford, CT 06101 U.S.A.; and

(3) Richard J. Pierpont, born on June 25, 1961 in Connecticut, U.S.A. and with professional address at One Financial Plaza Hartford, CT 06101 U.S.A.

2.- The registered office shall be at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le trente septembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

UNITED TECHNOLOGIES CORPORATION, une société de droit du Delaware, ayant son siège principal à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, U.S.A.

représentée par Tom Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu de d'une procuration donnée le 16 septembre 2004, à Hartford, Connecticut, U.S.A.,

laquelle procuration, signée par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins de formalisation.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il va constituer par les présentes:

#### **Chapitre I<sup>er</sup>. Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée**

##### **Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination**

Il est formé par l'associé unique une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales. Elle peut cependant, à toute époque, comporter plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés, par suite notamment, de cession ou transmission de parts sociales ou de création de parts sociales nouvelles.

La Société adopte la dénomination UT LUXEMBOURG HOLDING I, S.à r.l.

##### **Art. 2. Siège social**

Le siège social est établi dans la Commune de Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la Commune de Luxembourg par décision du Conseil d'Administration.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Conseil d'Administration.

Au cas où le Conseil d'Administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par la loi luxembourgeoise. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par l'un des organes ou par l'une des personnes qui est en charge de la gestion journalière de la Société.

##### **Art. 3. Objet**

La Société a pour objet la prise de participations et la détention de ces participations dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit.

La Société peut employer ses fonds en investissant dans l'immobilier ou les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations.

D'une manière générale, elle peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

##### **Art. 4. Durée**

La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution adoptée par les associés, suivant les règles de quorum et de majorité prévues par la loi.

## Chapitre II. Capital, Parts sociales

### Art. 5. Capital social

Le capital émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), chacune et chaque part sociale étant entièrement libérée.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

### Art. 6. Parts Sociales

Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société a un associé unique. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, si la Société a plusieurs associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales.

### Art. 7. Augmentation et réduction du capital social

Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par ces Statuts ou, selon le cas, par la loi pour toute modification des Statuts.

### Art. 8. Incapacité, faillite ou déconfiture d'un associé

L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre évènement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

## Chapitre III. Conseil d'administration, Commissaires aux comptes

### Art. 9. Conseil d'administration

La Société est gérée et administrée par un conseil de gérance (ci-après le «Conseil d'Administration») composé de trois membres au moins, associés ou non (ci-après les «Administrateurs»),

Les Administrateurs seront nommés par l'associé unique ou les associés, selon le cas, qui déterminent leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif par décision de l'associé unique ou des associés.

### Art. 10. Réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration choisira parmi ses membres un président (ci-après le «Président»). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des assemblées générales des associés.

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil d'Administration doit être convoquée si deux Administrateurs le demandent.

Le Président présidera toutes les assemblées générales des associés et toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en son absence l'assemblée générale des associés ou le Conseil d'Administration désignera à la majorité des personnes présentes ou représentées un autre président pro tempore.

Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné à tous les Administrateurs au moins une semaine avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence ou avec l'accord de tous ceux qui ont droit d'assister à cette réunion. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure de la réunion et en contiendra l'ordre du jour. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par télécopieur ou par télégramme de chaque Administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminé dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Toute réunion du Conseil d'Administration se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration peut de temps en temps déterminer.

Tout Administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant un autre Administrateur comme son mandataire.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des Administrateurs est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des Administrateurs présents ou représentés lors de la réunion.

Un ou plusieurs Administrateurs peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant à communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalant à une présence physique à la réunion.

En cas d'urgence, une décision écrite signée par tous les Administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Administrateurs.

**Art. 11. Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration**

Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil d'Administration seront signés par le Président de la réunion et par le secrétaire (s'il y en a un). Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le Président et par le secrétaire (s'il y en a un) ou par deux Administrateurs.

**Art. 12. Pouvoirs du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou par les Statuts à l'associé unique ou aux associés sont de la compétence du Conseil d'Administration.

**Art. 13. Délégation de pouvoirs**

Le Conseil d'Administration peut conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions déterminées, permanentes ou temporaires, à des personnes ou agents de son choix.

**Art. 14. Conflit d'Intérêts**

Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Administrateurs ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un Administrateur ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Administrateur ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le Conseil d'Administration et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel de l'Administrateur ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'associé unique ou des associés au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés.

**Art. 15. Représentation de la Société**

Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la seule signature d'un administrateur, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

**Chapitre IV. Assemblée générale des associés**

**Art. 16. Assemblée générale des associés**

Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés. Dans ce cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le Conseil d'Administration aux associés par lettre recommandée. Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblées générales conformément aux conditions fixées par la loi sur convocation par le Conseil d'Administration, ou à défaut, par le ou les commissaires aux comptes, ou à leur défaut, par des associés représentant la moitié du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme un mandataire, lequel peut ne pas être associé.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le Conseil d'Administration.

**Art. 17. Pouvoirs de l'assemblée générale**

Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au Conseil d'Administration en vertu de la loi ou des présents statuts, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

**Art. 18. Assemblée Générale Annuelle**

L'assemblée générale annuelle, qui doit se tenir uniquement dans le cas où la Société comporte plus de 25 associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocations le dernier lundi d'avril à 10.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 19. Procédure - Vote**

Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise pour les présents Statuts, ou selon le cas, par la loi aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des statuts sera prise par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital.

Sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts, toutes les autres décisions seront prises par les associés représentant la moitié du capital social.

Chaque action donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président ou par un membre du Conseil d'Administration.

**Chapitre V. Année sociale, Répartition des bénéfices****Art. 20. Année sociale**

L'année sociale de la Société commence le premier jour de décembre et finit le dernier jour de novembre de chaque année.

**Art. 21. Approbation des comptes annuels**

A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et le Conseil d'Administration dresse un inventaire des biens et des dettes et établit les comptes annuels conformément à la loi.

Les comptes annuels sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé ainsi que son mandataire, peut prendre au siège social communication de ces documents financiers. Si la Société plus de vingt-cinq (25) associés, ce droit ne peut être exercé que pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'assemblée.

**Art. 22. Affectation des bénéfices**

Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'associé unique ou les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux associés comme dividendes.

Le Conseil d'Administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

**Chapitre VI.- Dissolution, Liquidation****Art. 23 Dissolution, liquidation**

La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommées par les associés qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net sera réparti équitablement entre tous les associés au prorata du nombre de parts sociales qu'ils détiennent.

**Chapitre VII. Loi applicable****Art. 24. Loi applicable**

Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

*Souscription et paiement*

La partie comparante ayant ainsi arrêté les statuts de la Société, a souscrit au nombre de parts sociales et ont libéré en espèces les montants ci après énoncés:

Associés	capital souscrit (EUR)	nombre de parts sociales	libération (EUR)
UNITED TECHNOLOGIES CORPORATION, prénommée . . . . .	12.500,-	500	12.500,-
Total: . . . . .	12.500,-	500	12.500,-

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ 2.200,- EUR.

*Dispositions transitoires*

La première année sociale commencera à la date de constitution et finit le dernier jour de novembre 2004.

*Assemblée Générale Extraordinaire*

L'associée unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, a pris immédiatement les résolutions suivantes:

1.- L'associée unique décide de fixer à trois (3) le nombre d'Administrateurs et de nommer les personnes suivantes comme Administrateurs pour une période terminant lors de l'assemblée générale devant se tenir en 2005:

(1) Timothy K. Airgood, né le 30 juin 1959 au Texas, Etats-Unis d'Amérique et avec adresse professionnelle à One Financial Plaza Hartford, CT 06101 U.S.A.;

(2) Christopher Witzky, né le 17 mai 1957 à New York, Etats-Unis d'Amérique et avec adresse professionnelle à One Financial Plaza Hartford, CT 06101 U.S.A.; et

(3) Richard J. Pierpont, né le 25 juin 1961 dans le Connecticut, Etats-Unis d'Amérique et avec adresse professionnelle à One Financial Plaza Hartford, CT 06101 U.S.A.

2.- Le siège social est fixé à Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220, Grand-Duché de Luxembourg.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: T. Loesch, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2004, vol. 145S, fol. 43, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 19 octobre 2004.

P. Decker.

(086696.3/206/508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

---

**WALDY LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1429 Bonnevoie, 74, rue Tony Dutreux.

R. C. Luxembourg B 64.125.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05578, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la gérance

Signature

(085909.3/1051/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**WALDY LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1429 Bonnevoie, 74, rue Tony Dutreux.

R. C. Luxembourg B 64.125.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05581, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la gérance

Signature

(085911.3/1051/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**MATHI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 8A, côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 72.275.

En date du 8 octobre 2004 et avec effet immédiat, l'administrateur suivant a démissionné de son poste:

- Monsieur Julien Laurent, demeurant 76, rue Saint-Charles, B-6060 Montignies-sur-Sambre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MATHI S.A.

FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA

P. Sganzarla

Expert-comptable

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05359. – Reçu 15 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085958.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**AEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6776 Grevenmacher, Z.I. Potâschberg, 7, Op der Ahl Kërrech.

R. C. Luxembourg B 84.491.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV04020, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Signature.

(085875.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**IMOSA-INDUSTRIES METALLURGIQUES D'OUTRE-MER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 9.267.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04444, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

*Pour IMOSA-INDUSTRIES METALLURGIQUES D'OUTRE-MER S.A.*

EXPERTA LUXEMBOURG S.A.

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(085968.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**IMOSA-INDUSTRIES METALLURGIQUES D'OUTRE-MER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 9.267.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04442, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

*Pour IMOSA-INDUSTRIES METALLURGIQUES D'OUTRE-MER S.A.*

EXPERTA LUXEMBOURG S.A.

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(085967.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**ROYAL REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 39.709.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 15 octobre 2004*

L'Assemblée a décidé de terminer le mandat du commissaire aux comptes, la société EURO ASSOCIATES, RCS Luxembourg B 23.090, avec siège social au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et lui a accordé décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

A été nommée en tant que nouveau commissaire aux comptes la société EUROCOMPTE S.A., RCS Luxembourg B 37.263, avec siège social au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg. Elle terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 15 octobre 2004.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05573. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085925.3/1051/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**FORUM FILM CORP. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 70.606.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 septembre 2004*

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venus à échéance, l'assemblée a décidé de renouveler, pour un terme expirant à l'assemblée générale annuelle de l'an 2010, les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes actuellement en fonction.

- En exécution de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée générale a décidé de continuer les affaires de la société.

Luxembourg, le 17 septembre 2004.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06483. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085919.3/1051/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**INTERNATIONAL FASHION PARTNERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 74, Grand-Rue.  
R. C. Luxembourg B 72.036.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, tenue à la date du 11 octobre 2004 que Madame Franca Fogliata, demeurant au 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>, L-2210 Luxembourg, a été nommée administratrice-déléguée, qui sera chargée de la gestion journalière de la société et qui pourra engager la société par sa seule signature.

Luxembourg, le 11 octobre 2004.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05576. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085922.3/1051/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**ROYAL REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 39.709.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05589, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

(085914.3/1051/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**EUROPEAN CONSULTANTS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 85.950.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05586, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

(085913.3/1051/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**ACP CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8430 Strassen, 34-36, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 92.460.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV04015, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Signature.

(085872.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**LUXAS, LUXEMBOURG AUDIOVISUAL EQUIPMENT AND SUPPLIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.  
R. C. Luxembourg B 33.389.

*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration tenu le 5 octobre 2004 au siège social*

1. Les administrateurs présents prennent note de la démission de Monsieur Fernand Sassel de sa fonction d'administrateur-délégué et ce en date du 21 mai 2004.

Cette résolution sera entérinée lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Monsieur Fernand Sassel conserve son mandat d'administrateur tel qu'il a été renouvelé par l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXAS S.A.

J. Grados

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV04011. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085840.3/664/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**TAAGLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.  
R. C. Luxembourg B 66.366.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV04027, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Signature.

(085844.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**LURSYS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 62, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 63.949.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV04026, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Signature.

(085845.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**ARMANDO & ISABEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5231 Sandweiler, 46, rue d'Iltzig.  
R. C. Luxembourg B 55.843.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV04024, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Signature.

(085867.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**NOAH'S ARK, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2441 Luxembourg, 298, rue de Rollingergrund.  
R. C. Luxembourg B 87.760.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV04022, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Signature.

(085868.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---